

Publié le
06/06/2016

Université de Picardie: l'État reprend la main

Partagez sur :



Mohammed Benlahsen, comme son adversaire, voit la décision de la rectrice comme une solution d'apaisement.

Nouveau rebondissement hier et toujours pas de président à l'Université de Picardie Jules-Verne. La rectrice nommera un administrateur provisoire.

J'ai constaté ce matin que le conseil d'administration de l'Université de Picardie Jules-Verne n'est toujours pas au complet. Pour sortir de la situation de blocage et dans un souci d'apaisement, j'ai décidé de nommer un administrateur provisoire... » Valérie Cabuil, la rectrice de l'académie d'Amiens, a donc sifflé hier à l'Université de Picardie Jules-Verne, la fin d'une récréation qui semblait devoir s'éterniser (voir ci-contre). Alors qu'un accord de sortie de crise était intervenu en fin de semaine dernière entre les deux parties en conflit, la démission surprise ce dimanche, d'une administratrice tout juste nommée l'avant-veille, est venue tout remettre à plat.

C'est donc un conseil d'administration incomplet qui s'est réuni hier matin. Partant de là, deux options s'offraient : ajourner le CA pour relancer une procédure d'appel à candidatures ou procéder à une nouvelle nomination le jour même sur la base des candidatures déjà parvenues.

Manœuvres dilatoires

C'est cette seconde solution que réclamait notamment l'UNEF, syndicat étudiant qui a pris fait et cause pour la candidature de Mohammed Benlahsen, le doyen de la fac de sciences, l'un des deux candidats à la présidence : « *Il y a suffisamment de postulants pour compléter le CA dès ce matin, rappelle Marco Damiani, président de l'UNEF-Picardie. La rectrice a préféré ajourner le conseil et nommer un administrateur provisoire. Cette décision est regrettable pour la démocratie universitaire.*

Nous pouvons parfaitement en finir aujourd'hui, dans le respect de l'accord finalisé en fin de semaine... » Évoquant des manœuvres dilatoires et des pressions exercées par le camp adverse sur l'administratrice démissionnaire – en réalité elle semble en avoir subi de toutes parts – l'UNEF n'exclut pas d'intenter un recours devant le tribunal administratif et réclame désormais la nomination de Mohammed Benlahsen comme administrateur provisoire : *« Lui seul a respecté l'accord signé »*.

Plus mesuré, l'intéressé a accueilli la décision de la rectrice comme une solution d'apaisement : *« Ce n'est pas forcément une mauvaise chose que de laisser du temps au temps. Il faut aujourd'hui sortir de ce blocage qui pénalise le fonctionnement de l'université et nuit à son image. Le tout c'est de savoir si demain cette décision permettra effectivement d'en sortir »*.

En face, du côté des pro-Brazier (le président sortant), on tenait peu ou prou le même discours. Sébastien Delecluse, représentant de la FAEP (syndicat majoritaire chez les étudiants) comme Pascal Vantomme, enseignant et directeur de l'IUT, évoquent une sage décision : *« La nomination d'un administrateur provisoire va ramener un peu de sérénité. C'est aujourd'hui la meilleure garantie de voir l'accord passé la semaine dernière, prendre corps »*.

Question : comment une institution telle que l'Université a-t-elle pu en arriver là ? Problèmes d'ego ? Enjeux politiques ? Jeux de pouvoirs ? Oublions les premiers, même s'ils ont pu avoir leur importance.

Reste la problématique du pouvoir. Et on touche ici du doigt les effets pervers d'une loi, bien mal nommée, sur l'autonomie de l'université. Loin de renforcer son indépendance, ce texte a ouvert la porte à un assujettissement de l'Université aux milieux politico-économiques, enjeux du conflit en cours. De ce point de vue, la fac d'Amiens essuie les plâtres car d'autres probablement, connaîtront à l'avenir les mêmes problèmes.

PHILIPPE FLUCKIGER

Trois mois de guerre larvée

Rappel pour tous ceux qui ont raté les précédents épisodes d'une saga version Dallas : au mois de mars dernier, les élections universitaires débouchent sur une égalité parfaite entre les deux listes en présence avec seize représentants de part et d'autre. Nuance : au sein de la communauté universitaire, la liste de Mohammed Benlahsen, doyen de la faculté des sciences présenté par le SNES-Sup-FSU, l'emporte nettement, avec 16 élus contre 12 au président sortant Michel Brazier. Ce dernier a toutefois trouvé un appui auprès des quatre personnalités extérieures représentant le CNRS et les collectivités (Métropole d'Amiens, Saint-Quentin, et région). Des semaines durant, les deux parties se sont écharpées autour de la nomination des quatre administrateurs représentant les milieux socio-économiques, susceptibles de faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Jusqu'à ce qu'un accord intervienne en fin de semaine dernière sous l'égide de la Région, cette dernière faisant aujourd'hui partie des grands bailleurs de fonds de l'université. Mohammed Benlahsen devrait présider l'Université et Michel Brazier présiderait le conseil académique.

PHILIPPE FLUCKIGER